



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2020

Reçu en préfecture le 30/09/2020

Affiché le 30/09/2020

SLO

ID : 081-218102572-20200928-2020DEL64-DE

Date de la convocation
22.09.2020

L'an deux mil vingt et le vingt-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/64

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mmes GHODBANE, DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mr GALINIÉ, Mme RAINESON, Mr DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, VABRE, Mr MASSON, Mme MILIN, Mrs SIRVEN, BALOUP.

Absents : Mr TAUZIN procuration à Mme BETTINI
Mr SARDAINE procuration à Mr DONNEZ
Mr MARIE procuration à Mme MILIN

Secrétaire : Mme GHODBANE.

Objet de la délibération

**ECHANGE OPH DU
TARN/COMMUNE DE
SAINT-JUERY -
Pratviel**

Le Conseil Municipal a validé un échange de terrains entre Tarn Habitat et la Commune suite à l'aménagement de l'allée René Larroque et la création d'un cheminement piétonnier et l'agencement d'espaces verts.

Afin de pouvoir finaliser cet échange, il convient de prendre une délibération constatant le déclassement du bien cédé à Tarn Habitat, comme n'étant plus affecté matériellement à l'usage du public ou à un service public et, par suite, ne dépendant plus du domaine public de la commune.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Adopté à l'unanimité

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ

DECLARE le bien cédé à Tarn Habitat comme n'étant plus affecté à l'usage du public ni à un service public et, par suite, ne dépendant plus du domaine public de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les pièces et acte notarié afférents à cette affaire.

DIT que les frais de géomètres et de notaire seront à la charge de Tarn habitat.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 29 septembre 2020
David DONNEZ,
Maire,

